

Communiqué de Presse

Total démarre la bioraffinerie de La Mède

Paris, le 3 juillet 2019 – Total vient de démarrer sa bioraffinerie de La Mède, située dans les Bouches-du-Rhône, avec la production des premiers litres de biocarburants. Ce démarrage marque l'aboutissement de la reconversion d'une raffinerie d'hydrocarbures en une plateforme de nouvelles énergies. Lancé en 2015, ce projet a bénéficié d'un investissement de 275 millions d'euros.

La plateforme de La Mède comprend désormais :

- **Une bioraffinerie** d'une capacité de 500 000 t/an de biocarburants ;
- **Une ferme solaire** d'une capacité de 8 MW, capable d'alimenter 13 000 habitants ;
- **Une unité de production d'AdBlue**, un additif qui permet de réduire les émissions d'oxydes d'azote des poids lourds, d'une capacité de 50 000 m³/an ;
- **Une plateforme de logistique et de stockage** d'une capacité d'1,3 million de m³/an ;
- **Un centre de formation** sur installations réelles, accueillant 2 500 stagiaires/an.

L'ensemble de ces nouvelles activités permet de **maintenir 250 emplois directs sur site**.

Dans le cadre de la transformation du site, 65 % des commandes ont été passées à des entreprises locales, ce qui a représenté 800 emplois et 140 millions d'euros de chiffre d'affaires. Par ailleurs, Total a mobilisé 5 millions d'euros pour le développement économique du territoire Fos-Etang de Berre à travers notamment le soutien d'initiatives en faveur de l'emploi, d'implantations de projets industriels et d'aides aux entreprises de sous-traitance. Un effort cinq fois plus important qu'une convention de revitalisation classique.

La bioraffinerie a une **capacité de production de 500 000 tonnes d'HVO, un biocarburant de qualité premium**. Elle produira du biodiesel ainsi que du biojet pour l'aviation. La bioraffinerie de La Mède a été spécifiquement conçue pour pouvoir traiter tout type d'huiles. Ainsi, les biocarburants seront produits :

- pour **60-70%** à partir **d'huiles végétales 100% durables** (colza, palme, tournesol, etc.) ;
- pour **30-40%** à partir de **retraitement de déchets** (graisses animales, huiles de cuisson, huiles résiduelles, etc.) dans une logique d'économie circulaire.

Dans le cadre d'un accord avec le Gouvernement en mai 2018, Total s'est engagé à traiter chaque année au maximum 300 000 tonnes d'huile de palme – soit moins de 50 % du volume des matières premières nécessaires – et au minimum 50 000 tonnes de colza français afin d'assurer un débouché supplémentaire à l'agriculture française.

Toutes les huiles utilisées seront certifiées durables selon les critères définis par l'Union Européenne. Par ailleurs, dans le cadre de son approvisionnement en huile de palme, **Total va plus loin et a mis en place un dispositif de contrôle renforcé de la durabilité et de respect des Droits de l'Homme** (voir encadré ci-après).

*« Je tiens à féliciter les équipes pour l'important travail qui a été accompli ces quatre dernières années pour transformer notre raffinerie de La Mède, a déclaré **Bernard Pinatel, directeur général Raffinage-Chimie de Total**. Les biocarburants sont une énergie renouvelable à part entière et une solution immédiatement disponible pour réduire les émissions de CO₂ du transport routier et aérien. Lorsqu'ils sont produits à partir de matières premières durables, comme c'est le cas à La Mède, ils émettent plus de 50 % de CO₂ en moins que les carburants*

fossiles. Notre bioraffinerie permettra de produire en France des biocarburants qui étaient jusqu'alors importés. »

Engagements de Total sur la durabilité des matières premières

❖ 100 % des huiles traitées à La Mède sont certifiées durables selon les critères exigés par l'Union Européenne.

- La durabilité des huiles traitées par la bioraffinerie de La Mède est garantie par un certificat de durabilité de type ISCC (*International Sustainability & Carbon Certification*) reconnu par l'Union Européenne.
- Ce certificat est attribué sous condition du respect des critères de durabilité et de traçabilité des huiles sur toute la chaîne, de leur origine à la raffinerie:
 - Réduction des émissions de carbone d'au moins 50 % par rapport aux carburants fossiles ;
 - Non déforestation ;
 - Pratiques agricoles préservant la biodiversité ;
 - Respect des droits de l'Homme.
- Ces critères ont été renforcés en 2019 dans le cadre de la révision de la Directive sur les Energies Renouvelables dans les transports (RED2). En particulier, l'Union Européenne plafonne pour chaque Etat Membre la consommation de biocarburants à base d'huile de palme au niveau de l'année 2019. Elle exige également que la consommation de biocarburants à base d'huile de palme se réduise de façon progressive entre 2024 et 2030, sauf si l'huile de palme provient :
 - d'une augmentation de rendement de plantations de petits producteurs indépendants (< 2 hectares) ;
 - ou d'une augmentation de rendement de plantations (>2 hectares), capables de démontrer que cette augmentation résulte des nouvelles exigences de la directive européenne ;
 - ou de terres abandonnées (à savoir non exploitées depuis 5 ans) ou fortement dégradées.

❖ Dans le cadre de son approvisionnement en huile de palme, Total complète la certification avec un dispositif spécifique de contrôle renforcé de la durabilité et de respect des droits de l'Homme.

- Sélection de fournisseurs responsables et limitation de leur nombre pour pouvoir définir avec eux des plans de progrès et s'assurer de leur mise en œuvre.
- Obligation pour les fournisseurs d'adhérer à RSPO¹ afin qu'ils s'engagent à participer aux progrès de la filière pour une huile de palme durable.
- Obligation pour les fournisseurs de signer les Principes Fondamentaux des Achats et le Code de Conduite du Groupe.
 - Les fournisseurs s'engagent ainsi sur les principes suivants et acceptent de pouvoir être audités : respect des Droits de l'Homme au travail ; protection de la santé, de la sûreté et de la sécurité ; préservation de l'environnement ; prévention de la corruption et des conflits d'intérêt et lutte contre la fraude ; respect du droit à la concurrence ; promotion du développement économique et social.
- Mise en place d'une équipe dédiée aux audits de contrôle de durabilité et d'un dispositif d'évaluation des Droits de l'Homme par un tiers expert de chaque fournisseur pré-selectionné.

En toute transparence, Total publie à chaque livraison sur le [site internet de la plateforme de La Mède](#) la liste des moulins d'où provient chaque approvisionnement en huile de palme.

¹ Le Label RSPO (*Roundtable on Sustainable Palm Oil*) est une organisation créée en 2004 par des producteurs, des industriels et des ONGs qui ont voulu s'engager dans une démarche responsable et durable de la production d'huile de palme.

Implication de Total en R&D pour les biocarburants de 2^e génération

- ❖ Total travaille à l'émergence des biocarburants de 2^e génération qui posent des défis en matière de disponibilité, de collecte et de technologie.
- ❖ Ils ne se substitueront pas à ceux de 1^e génération, mais ils viendront les compléter pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, 97 % des biocarburants produits dans le monde sont de 1^e génération.
- ❖ Ces dix dernières années, Total a consacré plus de 500 millions d'euros à la recherche pour développer des biocarburants avancés.
 - Total étudie diverses voies de valorisation de la biomasse (thermochimie, biotechnologie, algues, etc.).
 - Total travaille à la fois via ses propres laboratoires et au travers de partenariats de R&D avec des acteurs industriels, des start-up, des universités et des laboratoires privés : BioTfuel, Novogy, Renmatix, etc.

* * * * *

À propos de Total

Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

* * * * *

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « Total », « Groupe Total » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.